

**PARTICIPATION FINANCIERE DU CDSA 18
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA**

Association, Section : Discipline :
 pour le Championnat de France de
 se déroulant du au
 à

L'association ou la section sera représentée à ce championnat par :

NOM	PRENOM	N° DE LICENCE FFSA	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE FFSA

Accompagnés de Mr/Mme Fonction :
 Mr/Mme Fonction :
 Mr/Mme Fonction :

Budget prévisionnel équilibré :

CHARGES		PRODUITS	
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
TOTAL	€	TOTAL	€

La participation financière du CDSA d'un montant forfaitaire de 30€ par sportif sera versée directement à l'association ou à la section après réception de toutes les pièces justificatives (voir liste jointe).

Coordonnées bancaires de l'association/section (joindre un RIB) :

.....

Personne à joindre si besoin :

Tout dossier incomplet, ne sera pas traité.

Signature du Président de l'association ou de la section

Conditions de participation du CDSA18 :

✓ La demande doit être communiquée au CDSA 18 au **minimum deux semaines avant la compétition.**

Pièces à fournir :

Au dépôt du dossier :

✓ RIB

Dans la semaine du retour de la compétition :

✓ L'association doit communiquer les résultats et les photos des sportifs ayant participé à ce championnat.